

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Strategic Planning and
Elementary/Secondary
Programs Division

Division de la planification
stratégique et des programmes
de l'éducation élémentaire et
secondaire



22nd Floor, Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Édifice Mowat, 22^e étage
Queens Park
Toronto, Ontario M7A 1L2

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières et
secrétaires-trésoriers des administrations scolaires
Directrices et directeurs des écoles provinciales
Agent de supervision du Centre Jules-Léger
Agentes et agents de supervision
Directrices et directeurs d'école
Leaders pour la réussite des élèves

EXPÉDITEUR : George Zegarac
Sous-ministre adjoint
Division de la planification stratégique et des programmes de
l'éducation élémentaire et secondaire

CC : Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et
fédérations affiliées

DATE : 23 juin 2008

OBJET : **Orientation de la division pour 2008-2009**

La dernière année a été une grande année pour l'éducation. Le dur travail accompli par les partenaires de l'éducation de toute la province fait vraiment toute la différence. Nous avons encore beaucoup de travail à accomplir ensemble afin d'atteindre nos buts, entre autres élever le niveau du rendement des élèves, réduire les écarts entre les élèves et accroître la confiance de la population envers le système public d'éducation. Cependant, il importe de reconnaître que nous ne cessons de faire des progrès dans l'amélioration des rendements scolaires.

J'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux groupes tout au long de l'année. Plusieurs d'entre eux ont mentionné le fait que la note de l'an dernier sur l'orientation de la division était un outil précieux en appui à la planification des écoles et des conseils scolaires pour l'année scolaire. Je suis heureux de vous faire part à nouveau de nos priorités afin qu'elles servent de base à l'élaboration de vos plans, entre autres en matière de recrutement. La présente note de service donne un aperçu des points centraux de la Division dans les domaines de l'éducation de l'enfance en difficulté, du curriculum, du rendement des élèves et de l'éducation des adultes, afin de voir de quelle façon ces programmes s'assemblent et d'apporter un soutien à la planification et à l'allocation des ressources au sein des conseils scolaires.

Notre travail fait partie intégrante de la vision d'ensemble de l'éducation de l'Ontario, telle qu'exposée dans le document du gouvernement intitulé « Tonifier l'éducation en Ontario », paru en février 2008 (<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/energize/index.html>). Nos efforts sont orientés vers les trois priorités essentielles : niveaux élevés des rendements scolaires, réduction des écarts entre les élèves et accroissement de la confiance du public envers le système public d'éducation. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos collègues du Secrétariat de la littératie et de la numératie, de la Division de l'enseignement et du développement du leadership, de la Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation et de la Division des opérations et des finances de l'éducation élémentaire et secondaire afin d'élaborer et d'appliquer cette vision. Dans une communication séparée à l'intention des conseils scolaires de langue française, mon collègue Dominic Giroux, sous-ministre adjoint à la Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation, exposera les grandes lignes de la façon dont les rendements des élèves et les programmes du curriculum seront appliqués au cours de l'année qui vient par rapport aux initiatives d'*Aménagement linguistique*.

Vers quoi nous dirigeons-nous en 2008-2009?

En 2008-2009, notre stratégie d'ensemble est à la fois de continuer à élargir et, plus important encore, d'approfondir la mise en œuvre des programmes d'amélioration des rendements scolaires et de réduction des écarts entre les élèves. Les élèves qui saisissent la pertinence de leur apprentissage, qui peuvent compter sur un appui lorsqu'ils rencontrent des difficultés et qui sentent qu'ils font partie de la communauté scolaire, sont les apprenants qui réussissent le mieux.

Notre objectif est d'effectuer des changements efficaces à long terme, à la fois en élevant les niveaux des rendements scolaires et en réduisant les écarts par :

- une attention continuellement centrée sur l'amélioration de l'enseignement et de l'évaluation, principalement en mathématiques, en anglais et en sciences, là où les élèves continuent d'éprouver des difficultés. Comme vous le savez, la littératie et la numératie sont deux des quatre Piliers pour la réussite des élèves;
- l'innovation continue dans les écoles secondaires, par le biais de choix de cours plus vastes et de programmes novateurs aidant les élèves à réussir et à obtenir leur diplôme, comme la double reconnaissance de crédits, les majeures haute spécialisation, l'éducation coopérative, la sauvegarde de crédits et la récupération de crédits;
- l'amélioration des stratégies afin de réduire les écarts et examiner les besoins des élèves qui éprouvent des difficultés et qui ont besoin d'un soutien supplémentaire, par le biais de mesures orientées vers des conseils scolaires, des écoles et des groupes d'élèves spécifiques (c'est-à-dire l'éducation de l'enfance en difficulté, les apprenants de l'anglais, les élèves autochtones, les garçons participant à des programmes de littératie);
- une attention continuellement centrée sur des méthodes efficaces en éducation de l'enfance en difficulté qui aident les élèves à améliorer leur rendement, y compris l'amélioration des PEI (Plans d'enseignement individualisés), l'utilisation de technologies d'assistance et la formation continue des enseignants en évaluation et en enseignement différenciés ainsi qu'une formation de groupe plus complexe. Les élèves ayant des besoins particuliers constituent 14 % de la population estudiantine. L'amélioration de leur rendement est un enjeu majeur pour le futur de ces élèves ainsi

que pour notre progression vers la réduction des écarts et le rehaussement des rendements pour atteindre notre objectif de 85 % de taux de diplomation;

- le fait d'attirer de nouveau les élèves qui ont décroché tôt en mettant en place de nouveaux projets pilotes en éducation des adultes dans le but d'en améliorer certains aspects comme la reconnaissance des aptitudes et du savoir des apprenants adultes, et des partenariats efficaces au plan local afin de donner naissance à un système plus accessible, plus responsable et offrant plus de soutien;
- l'ajout de documentation pour une plus grande implication de tous les élèves en appui à leur apprentissage (par exemple, histoire des Noirs, perspectives des Autochtones, garçons participant à des programmes de littératie, étude des catégories sociales des sexes);
- l'encouragement et le soutien à des partenariats entre conseils coïncidents, la collaboration régionale au sein des conseils scolaires et entre les secteurs secondaire et postsecondaire (par exemple par le biais des Équipes régionales de planification des écoles et collèges dans le cadre de l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail);
- le soutien à une communication et à des stratégies d'implication au sein du système scolaire et avec nos partenaires en éducation – élèves, parents, entreprises et formation et éducation postsecondaires. La communication et l'implication rehausseront les programmes de façon efficace et stimuleront la confiance de la population dans le système public d'éducation. De plus amples détails d'une stratégie d'implication de l'élève paraîtront sous peu;
- afin d'assurer la cohérence de cette approche quant à la planification des améliorations des conseils scolaires et des écoles de la maternelle à la 12^e année, le sous-ministre Steve Marshall a proposé l'élaboration d'un Cadre pour l'efficacité des écoles destiné aux comités des niveaux élémentaire et secondaire. Cela permettra aux conseils scolaires d'adapter des éléments essentiels et conçus localement du Cadre pour l'efficacité des écoles qui appuient des pratiques didactiques et d'évaluation tant à l'élémentaire qu'au secondaire, y compris l'intégration de l'éducation de l'enfance en difficulté. Cette démarche permettra également aux conseils scolaires d'adapter et de consolider leurs approches et de planifier et de surveiller leurs objectifs.

Quel est notre orientation pour le curriculum?

L'accent sera mis tout particulièrement sur l'enseignement et l'évaluation, ce qui permettra de mettre à profit l'élan donné par le Colloque provincial sur l'évaluation, tenu les 8 et 9 janvier dernier. C'est maintenant une nécessité si l'on veut atteindre notre objectif de 85 % de taux de diplomation. Nos mécanismes de soutien seront de plus en plus centrés sur les enseignants.

Notre principal objectif au cours des 18 prochains mois sera de travailler avec les intervenants et les équipes des conseils scolaires à l'élaboration d'un document consolidé relatif à la politique d'Évaluation et de communication du rendement de la maternelle à la 12^e année, qui sera disponible dans les écoles en septembre 2009. Ce document sera conçu afin d'améliorer la clarté et l'uniformité des pratiques d'évaluation, de notation et de communication du rendement. Le document de travail intitulé *Growing Success*, présenté au Colloque provincial, a été élaboré et distribué dans le but d'amorcer les discussions dans le cadre du processus d'élaboration de la politique en identifiant quelques-unes des principales questions qui doivent faire l'objet d'un

examen dans le document de politique. L'examen des bulletins scolaires à l'élémentaire et au secondaire, qui a été mené l'an passé, sera incorporé à ce processus. De plus, une nouvelle série de vidéos sur les pratiques exemplaires d'évaluation et un plan de perfectionnement professionnel sont actuellement mis au point afin d'appuyer les enseignants dans leurs efforts de mise en œuvre.

Nous continuerons de nous concentrer sur les mécanismes de soutien dans les matières dans lesquelles les élèves éprouvent de réelles difficultés, comme les mathématiques et l'anglais. GAINS (Growing Accessible Interactive Networked Supports) utilise de nouvelles technologies pour procurer un soutien plus approfondi et plus précis à tous les niveaux du système en littératie et en mathématiques de la 7^e à la 12^e année. Les enseignants impliqués dans les projets pilotes GAINS élaborent des documents qui seront utilisés dans toute la province lors de séances d'apprentissage d'Adobe Connect Professional. The Boys' Literacy Inquiry Project, mené conjointement avec une équipe de recherche de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, travaille actuellement à compléter ses rapports sur 103 projets visant à développer des façons efficaces d'améliorer le taux de réussite des garçons et de combler l'écart entre les garçons et les filles. Un rapport final sera prêt en août 2008, suivi de vidéos d'études de cas qui seront disponibles pour tous les enseignants.

Grâce aux Subventions pour les besoins des élèves de 2008-2009, plus de financement est offert aux Apprenants de l'anglais par le biais du programme ESL/ESD, et vous constaterez plus d'examens et plus de responsabilisation dans ces programmes pour apprenants de l'anglais. La note aux conseils scolaires du sous-ministre de l'époque Ben Levin, en date du 8 mars 2007, en faisait état. La note mentionne qu'au cours de l'année scolaire 2007-2008, le ministère tiendra des discussions avec les conseils scolaires afin d'en savoir plus sur la façon dont le financement des ESL/ELD est actuellement utilisé pour encourager les bons résultats scolaires des apprenants de l'anglais. En 2008-2009, on s'attend des conseils scolaires qu'ils expliquent de quelle manière ils ont utilisé ce financement dans les conseils scolaires et les écoles pour qu'en bénéficient les apprenants de l'anglais. En 2009-2010, les conseils scolaires devront faire rapport publiquement sur leurs stratégies d'amélioration, l'allocation du financement et les preuves venant appuyer les démarches qu'ils ont entreprises. En outre, nous choisirons un certain nombre de conseils scolaires où des examens des programmes auront lieu, semblables aux examens menés dans l'éducation de l'enfance en difficulté. De l'information supplémentaire sera communiquée très bientôt.

À compter de septembre 2007, l'Ontario a consolidé la politique De la maternelle à la 12^e année qui s'intéresse aux besoins des apprenants de l'anglais, *Apprenants de l'anglais : Programme et services d'ESL et d'ELD*. Deux documents additionnels ont été produits, qui paraîtront au cours de la présente année scolaire – *Supporting English Language Learners in Kindergarten* (Soutien aux apprenants de l'anglais à la maternelle) (déjà paru) et *Supporting English Language Learners with Limited Prior Schooling* (Soutien aux apprenants de l'anglais à scolarisation limitée). Il s'agit là d'outils que les conseils scolaires pourront utiliser dans l'application de programmes et de services efficaces destinés aux apprenants de l'anglais.

Depuis que je suis au ministère de l'Éducation, l'apprentissage électronique m'a toujours passionné. Nous sommes maintenant dotés d'une stratégie à l'échelle provinciale, appuyée par des coordonnateurs régionaux, 57 cours d'anglais en ligne déjà élaborés et la Banque de ressources pédagogiques de l'Ontario, avec plus de 10 000 documents liés au curriculum provincial. Cette année, nous avons mis l'accent sur la formation à l'échelon des conseils

scolaires. Nous nous tournons maintenant vers les enseignants. Nous avons reçu de très bons commentaires d'enseignants qui utilisent des ressources telles que la Banque de ressources pédagogiques de l'Ontario et aimerions que tous les enseignants profitent de l'occasion pour accéder aux ressources mises à leur disposition. Nous nous servons de ce qui ressort des projets pilotes d'aide aux devoirs pour étendre le programme et aider les élèves en difficulté dans d'autres communautés. Nous croyons que cela aidera tous les élèves, en particulier ceux qui éprouvent des difficultés dans des cours considérés plus problématiques, comme les mathématiques (théoriques et appliquées), anglais appliqué et sciences appliquées.

Dominic Giroux soulignera les plans des conseils scolaires de langue française pour l'élargissement des initiatives d'apprentissage électronique par le biais du Service d'apprentissage médiatisé franco-ontarien (SAMFO), le nouvel et indépendant Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) et l'excellent programme d'aide aux devoirs *SOS Devoirs*.

Nous respectons un cycle d'examen du curriculum de sept ans. Selon ma note du 5 octobre 2007, le cycle d'examen du curriculum procure actuellement une année de plus entre la parution des documents et la mise en œuvre obligatoire, accordant ainsi plus de temps aux conseils scolaires et aux enseignants pour bien se préparer à une mise en œuvre efficace du nouveau curriculum. Le plan d'examen peut être consulté dans la version mise à jour de l'Annexe A. Comme le processus d'examen du curriculum suit son cours, les attentes et les opportunités d'éducation en matière d'environnement sont implantées dans chaque discipline de la 1^{re} à la 12^e année de façon à ce que tous les élèves ontariens développent le savoir, les aptitudes, les idées et les pratiques qui contribueront à former des citoyens bien instruits et responsables en matière d'environnement. De plus, une politique d'éducation en matière d'environnement est en cours d'élaboration à mesure que nous progressons dans le sens des recommandations contenues dans le rapport intitulé *Préparons nos élèves – Préparons notre avenir*.

Nous fournirons plus de documentation afin d'aider à engager les divers groupes d'élèves (par exemple concernant les perspectives autochtones et à l'histoire des Noirs). En outre, nous préparerons une série de cours d'étude des rapports sociaux entre les sexes, d'étude de l'égalité et de cultures du monde dans le cadre du processus d'examen du curriculum des Sciences humaines et sociales de la 9^e à la 12^e année. Nous procéderons à l'élaboration de matériel d'apprentissage électronique et de soutien plus traditionnel.

Le Conseil du curriculum a récemment été chargé d'examiner le curriculum jugé trop lourd de l'élémentaire et travaillera en étroite collaboration avec un Groupe d'experts pour recueillir l'information qui alimentera leurs discussions. On s'attend que le Conseil fournisse des avis au ministre sur cette question au cours de l'année scolaire 2008-2009.

Quel est notre orientation pour la stratégie Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans ?

L'année prochaine ne verra pas naître quantité de nouvelles initiatives. Il s'agira plutôt de la mise en œuvre approfondie des politiques et des programmes existants. Les taux de diplomation ont augmenté de 68 % en 2003-2004 à 75 % en 2006-2007. Les taux de cumul de crédits ont aussi augmenté. Afin de continuer dans cette voie, nous devons développer des programmes gagnants et novateurs qui susciteront l'enthousiasme des élèves et qui fourniront des mécanismes de soutien aux élèves qui en ont besoin. Les principales composantes sur lesquelles nous comptons

dans le cadre des stratégies des conseils scolaires comprennent des efforts ciblés venant en aide aux élèves ayant besoin d'un soutien accru; un appui concentré sur les cours appliqués, principalement les mathématiques; des programmes motivants et de qualité présentant quatre cheminements; et un appui au développement de solides aptitudes en littératie et en numératie.

La double reconnaissance des crédits, les majeures haute spécialisation et l'éducation coopérative contribuent à soulever l'enthousiasme des élèves, qui réussissent mieux lorsqu'ils saisissent l'importance de leur apprentissage pour leurs champs d'intérêt et leurs projets futurs. Des programmes comme la récupération de crédits, la sauvegarde de crédits et l'appui à la transition aident les élèves lorsqu'ils éprouvent des difficultés. Nous continuerons d'investir dans ces programmes novateurs afin qu'ils deviennent plus largement accessibles aux élèves. Notre engagement envers ces programmes inclut une obligation permanente d'en assurer la qualité. Nous procéderons à un plus grand nombre d'analyses afin de nous assurer que les élèves bénéficient de programmes de qualité et afin de faire connaître des méthodes efficaces. Sur le plan provincial, nous suivrons de près les données relatives au rendement des élèves et du système pour évaluer nos résultats collectifs et déterminer les domaines nécessitant une plus grande attention. Nous devons travailler tous ensemble afin de maintenir l'élan vers le changement et l'innovation tout en prenant le temps de réfléchir et d'en arriver à une compréhension commune des méthodes efficaces et à haut rendement et des éléments nécessaires au succès.

La communication avec les parents et les élèves pour les informer de programmes novateurs demeure une priorité. La brochure intitulée *La réussite des élèves* a été envoyée à toutes les écoles élémentaires et secondaires pour qu'elle soit distribuée aux parents des élèves de la 8^e à la 12^e année dans le cadre du processus de choix de cours pour 2008-2009. Votre appui est essentiel pour savoir si les élèves et les parents sont au courant des programmes afin que les élèves puissent prendre des décisions éclairées quant aux programmes qui répondent le mieux à leurs besoins.

Au cours des prochains mois, ces brochures seront disponibles dans les centres d'examen de conduite automobile, les bibliothèques et les centres récréatifs et seront distribuées dans d'autres organismes de services communautaires. Les écoles et les parents peuvent en commander des copies sur notre site Internet ou en appelant Service Ontario.

Le 12 mai dernier, le ministre Wynne a animé le deuxième Forum des élèves pour discuter de la façon dont ces derniers peuvent s'exprimer davantage au sein du système d'éducation de l'Ontario. Un groupe diversifié de plus de 50 élèves de la 7^e à la 12^e année venus de partout dans la province ont participé à des tables rondes pendant une journée entière. Les élèves ont accueilli avec joie l'invitation qui leur a été faite de donner au ministre leur avis sur la stratégie d'implication des élèves actuellement élaborée et qui comporte des volets aux plans local, régional et provincial. Certaines de ces composantes ont trait à la voix des élèves, aux projets dirigés par des élèves et à la possibilité de donner leur avis au ministre. Les données issues du forum contribueront à l'élaboration de la stratégie d'implication des élèves du ministère.

Mon personnel, conjointement avec le Secrétariat de la littératie et de la numératie, la Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation et la Section des services locaux, continuera de collaborer avec les conseils scolaires afin d'harmoniser les plans d'amélioration des écoles (de la maternelle à la 12^e année). Nous prévoyons intégrer l'éducation de l'enfance en difficulté à ces plans au cours des prochaines années. La politique

d'Aménagement linguistique sera encore le principal cadre des initiatives du Ministère et de la planification de l'amélioration au sein des conseils scolaires de langue française.

Une meilleure utilisation des données représente toujours une priorité afin d'aider à cerner les problèmes et les stratégies efficaces ainsi qu'à concevoir des programmes dont l'efficacité en matière d'aide aux élèves suscitera la confiance des enseignants et de la population. Nous préparons actuellement, avec la Section de gestion de l'information, un outil appelé « Des écoles comme la mienne » à l'intention des élèves de la 7^e à la 12^e année. Afin que les données, l'information et l'analyse soient utiles à tous, nous comptons sur la transmission d'une information exacte et transmise dans les délais par conseils scolaires et les écoles. À l'avenir, lorsque nous procéderons à l'évaluation des propositions de financement d'autres programmes d'éducation pour les majeures haute spécialisation, la double reconnaissance des crédits, l'amélioration de l'apprentissage électronique, etc., il se pourrait que nous prenions en compte les facteurs suivants, à savoir si les conseils scolaires demandeurs ont démontré qu'ils avaient respecté leurs plans d'action et les exigences en matière de rapports financiers, y compris la soumission dans les délais les données du Système d'information scolaire de l'Ontario (SISON). Nous réviserons les présents indicateurs de succès et en remplacerons certains par de l'information plus locale tout en conservant les bases d'évaluation provinciales jugées utiles.

Nous continuerons de nous concentrer sur la transition des élèves d'une année à l'autre, particulièrement lors du passage crucial de la 8^e à la 9^e année et entre écoles à tous les niveaux. Nous poursuivrons notre collaboration avec les Équipes pour la réussite des élèves afin que les efforts fournis dans une école soient le fruit d'un travail d'équipe et non celui d'une seule personne. Des efforts concertés seront faits pour transposer le modèle d'éducation différenciée à l'école secondaire.

Nous collaborerons avec les écoles et les conseils scolaires à un processus d'amélioration des écoles qui impliquera la participation du Ministère et des équipes pour l'amélioration des écoles des conseils scolaires. Des détails au sujet des équipes pour l'amélioration des écoles seront disponibles bientôt. Cette démarche viendra s'ajouter au travail accompli ces deux dernières années par *Destination réussite* dans les écoles de langue française.

Du financement additionnel visant à appuyer la Stratégie pour la réussite des élèves a été accordé pour 2008-2009. La portion Réussite des élèves de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage est de 56,1 millions de dollars. De l'information au sujet d'initiatives en dehors du financement liées à la Subvention pour les besoins des élèves pour des projets dirigés par le Ministère en matière de perfectionnement professionnel, de ressources et de projets spéciaux, y compris les majeures haute spécialisation, l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail, l'éducation différenciée et, une nouveauté cette année, les Équipes pour la réussite des élèves et l'amélioration des écoles, sera disponible plus tard. Ensemble, ces subventions permettront aux conseils scolaires de concevoir et mettre en œuvre leurs propres stratégies novatrices afin de les adapter à leurs objectifs contenus dans les Plans d'action pour la réussite des élèves qui appuient une plus grande application de la Stratégie pour la réussite des élèves; combler l'écart de rendement au sein de groupes spécifiques d'élèves; et améliorer les méthodes d'éducation et d'évaluation. De plus amples renseignements sur la Subvention pour les besoins des élèves et son application sont fournis à l'Annexe B.

Pouvons-nous atteindre notre objectif de 85 % de taux de diplomation pour 2010-2011? Oui, nous le pouvons. Chaque augmentation d'un point de pourcentage représente environ

1 500 élèves. Cela équivaut à cinq élèves de plus dans chaque classe de diplômés du secondaire chaque année.

Quel est notre orientation pour l'éducation des adultes?

L'éducation des adultes et la formation continue font partie intégrante de la stratégie Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans pour attirer de nouveau les décrocheurs qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et les encourager à revenir et à continuer leurs études. L'EDU collabore toujours avec nos partenaires, comme le MFCU, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (MCI) et d'autres intervenants, y compris le CESBA (*Adult & Continuing Education School Board Administrators*) et les conseils scolaires afin d'assurer aux adultes une meilleure coordination des cheminements au sein des programmes et un plus large accès aux services.

Un comité interministériel sur l'éducation des adultes (EDU, MFCU, MCI), présidé par le ministre de l'Éducation, a été formé pour fournir des directives aux fins de l'amélioration de l'harmonisation des politiques et de la coordination des programmes et des services à l'intention des apprenants adultes dans l'ensemble du gouvernement.

En 2008-2009, un financement additionnel sera attribué aux programmes d'éducation des adultes par le biais des Subventions pour les besoins des élèves, avec une augmentation de 2 880 \$ du montant de l'effectif quotidien moyen de la Subvention pour la formation continue et autres programmes.

Nous mettons à profit le cadre énoncé par l'Examen de l'éducation des adultes en 2005. En 2007-2008, nous nous sommes efforcés de rendre la tâche plus facile aux apprenants afin qu'ils fassent des choix éclairés et qu'ils aient accès aux programmes et services qui leur conviennent le mieux et qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs le plus rapidement et le plus efficacement possible. En 2007-2008, 14 projets pilotes d'éducation des adultes ont bénéficié d'un financement dans 11 communautés. Ces projets visaient à reconnaître la langue maternelle des nouveaux arrivants adultes en matière d'attribution de crédits; à trouver de meilleures façons de reconnaître les aptitudes et les connaissances des apprenants adultes; et à créer des partenariats locaux efficaces. Nous avons également amélioré la capacité des conseils scolaires de dispenser des cours aux adultes et une formation continue en fournissant des ressources aux nouveaux directeurs et aux nouvelles directrices d'école, de la formation sur l'évaluation des acquis et des exemples de méthodes collaboratives et de partenariats au sein des conseils scolaires.

Connaissant les résultats des projets pilotes d'éducation des adultes, nous continuerons de collaborer avec le MFCU et le MCI en 2008-2009 dans le but de mieux harmoniser nos initiatives de politiques et programmes relatifs à l'éducation des adultes pour :

- améliorer les chances d'une reconnaissance et d'une accréditation de l'apprentissage externe et expérientiel par le biais d'évaluations des acquis
- profiter au maximum des ressources existantes au sein des programmes d'éducation des adultes par une coordination, des liens et des partenariats locaux entre les organismes de prestation de services et les conseils scolaires
- améliorer l'accès à l'information par le biais de sites Internet comme Emploi Ontario

Au sein de l'EDU, nous :

- cernerons et étudierons les options qui s'offrent à nous d'accroître l'accès à l'apprentissage électronique afin d'attribuer des crédits aux fins de l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) par les apprenants adultes
- améliorerons la capacité de recueillir les bons résultats des apprenants adultes et d'en faire rapport, y compris le cumul de crédits et l'obtention du DESO

Quel est notre orientation pour l'éducation de l'enfance en difficulté?

Les priorités du ministère en matière d'amélioration du rendement des élèves et de suppression des écarts de rendement s'appliquent à tous les élèves, y compris ceux qui ont des besoins particuliers. Nous procurons un financement plus important à l'éducation de l'enfance en difficulté et nous nous attendons à plus de responsabilité, en mettant l'accent sur une approche plus intégrée dans la planification et la mesure des résultats des élèves.

L'éducation de l'enfance en difficulté fait partie intégrante du programme de Réussite des élèves. Le financement de l'éducation de l'enfance en difficulté s'ajoute au financement de base et, en tant que tel, doit être utilisé pour permettre aux enfants en difficulté ayant des besoins particuliers d'améliorer leur rendement. Cela inclut les initiatives provenant du Secrétariat de la littératie et de la numératie et la stratégie Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans.

En faisant état de l'importance de l'éducation de l'enfance en difficulté et de la prise de conscience de l'enseignant quant à une véritable application des changements, il a été fortement recommandé que les conseils scolaires consacrent à l'éducation de l'enfance en difficulté une de leurs six journées pédagogiques en 2008-2009. Au début de 2008, le Ministère organisera des séances régionales en vue de la préparation de cette journée. Ces séances comprendront les ressources pertinentes à l'application du document *Éducation pour tous* de la maternelle à la 12^e année et des stratégies visant à améliorer l'utilisation de plans d'enseignement individualisés en tant qu'outils à la fois pédagogiques et administratifs. Il s'agit là d'une occasion exceptionnelle d'améliorer l'apprentissage de tous les élèves, surtout des élèves ayant des besoins particuliers.

Une partie des efforts consentis à l'amélioration des PEI consiste à les lier de façon plus efficace au curriculum de l'Ontario, aux bulletins scolaires et à l'enseignement en classe. Le modèle, élaboré l'an dernier, disponible sur Internet et visité par la majorité des conseils scolaires de la province, fera encore l'objet de modifications en 2008-2009 afin d'améliorer la connectivité de chaque conseil, facilitant ainsi l'utilisation et l'accès à tout le personnel impliqué dans l'élaboration et le processus d'examen des PEI.

Le Ministère continue d'appliquer les recommandations de la Table ronde sur l'éducation de l'enfance en difficulté, y compris l'examen des méthodes employées et du financement octroyé à l'éducation de l'enfance en difficulté. Pour 2008-2009, 67,3 millions de dollars ont été consentis par le biais des Subventions pour les besoins des élèves pour en arriver à :

- Continuer la stabilisation de hauts niveaux de financement afin de s'assurer qu'aucun conseil scolaire ne reçoive moins de financement qu'en 2007-2008 et, pour ceux d'entre eux qui verront le nombre d'inscriptions augmenter, le montant qui leur est octroyé sera revu en conséquence
- Augmenter les ressources à la fois de la Somme à incidence spéciale et de la Somme liée à l'équipement personnalisé pour aider nos élèves ayant les besoins les plus importants

- Accroître la Somme liée aux installations pour financer de nouveaux programmes et du matériel à jour

De plus, les fonds octroyés à la formation et au soutien ont été distribués comme suit :

- Assurer une formation continue dans les conseils scolaires pour renforcer les capacités de prestation de services en ACA (analyse comportementale appliquée) à l'intention des élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA), y compris la possibilité d'une formation au cours de l'été
- Améliorer l'expertise des conseils scolaires en ACA
- Appuyer la deuxième année des modèles de services collaboratifs en TSA et accroître le nombre de conseils impliqués dans ce projet
- Appuyer les modèles de collaboration centrés sur les besoins des élèves ayant d'autres besoins particuliers, particulièrement en santé mentale
- Octroyer du financement additionnel aux conseils scolaires qui dispensent des services aux élèves malentendants ou non-voyants pour aider à défrayer les coûts des interprètes et la technologie d'aide de suppléance à l'audition
- Étendre l'initiative *l'Éducation pour tous* afin qu'elle devienne une ressource pour les écoles de la maternelle à la 12^e année et commencer la mise en œuvre de cette ressource par l'organisation de séances régionales de formation interne
- Déterminer les mesures liées à l'apprentissage et à la croissance pour les élèves qui n'accèdent pas au curriculum provincial

Nous continuerons d'examiner et de perfectionner les diverses composantes de la Subvention pour l'enfance en difficulté et de consulter les intervenants pour veiller à ce que l'évolution de la méthode liée au financement octroyé à l'enfance en difficulté vienne en aide aux élèves ayant des besoins particuliers, améliore les résultats des élèves et met moins l'accent sur l'identification des élèves et davantage sur des programmes et un enseignement efficaces. Le Ministère a l'intention de s'assurer que tous les élèves bénéficiant des programmes et services destinés à l'enfance en difficulté obtiennent un PEI après une période d'évaluation appropriée. Nous travaillerons conjointement avec les conseils scolaires au cours de l'année scolaire 2008-2009 pour déterminer les échéanciers et les attentes menant à l'atteinte de cet objectif.

Bien que le financement des projets du CODDE et de l'APO se termine en 2008, le partage des apprentissages de ces deux initiatives importantes devrait se poursuivre au sein des conseils scolaires et entre les conseils par le biais des relations et des réseaux qui sont nés de ces projets.

L'automne dernier, le Ministère a publié et distribué du matériel qui a reçu un accueil positif au plan local, et nous espérons que les conseils scolaires l'utiliseront de façon avantageuse. *Cheminer en harmonie - Guide de prévention et de résolution de conflits concernant les programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers* était accompagné de séances régionales de formation. Bien que le document ait été préparé dans l'intention de faire face aux conflits liés à l'éducation de l'enfance en difficulté, il s'applique également aux conflits pouvant survenir dans toute la communauté scolaire. Le guide documentaire intitulé *Pratiques efficaces pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique*, également paru à l'automne, comporte une série de pratiques courantes dans les écoles.

Le Ministère travaille en étroite collaboration avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse à un projet de deux ans visant à appuyer les équipes régionales constituées

d'enseignants et de fournisseurs de services communautaires dans sept conseils scolaires eu égard à une prestation de services participative aux élèves atteints de troubles du spectre autistique. Le Ministère a l'intention d'améliorer ces modèles au cours de la prochaine année et de former des partenariats additionnels aux plans provincial et local pour répondre aux besoins d'autres élèves (par exemple, en santé mentale). Les partenariats sont essentiels à l'atteinte de ces objectifs.

Un solide leadership des écoles en matière d'éducation de l'enfance en difficulté est très important et doit bénéficier de l'appui autant des directeurs et directrices des écoles élémentaires et des écoles secondaires. La formation des équipes constitue également une stratégie importante.

Quelles sont les priorités en matière de perfectionnement professionnel pour 2008-2009?

L'accent mis sur le financement du perfectionnement professionnel vise plus particulièrement la classe quant aux principales priorités, y compris l'évaluation; la littératie et la numératie; l'éducation de l'enfance en difficulté (planification des PEI, mesure du rendement, TSA), le soutien à la transition et l'apprentissage électronique efficace. Les élèves continuent d'éprouver des difficultés dans des matières comme les mathématiques théoriques et appliquées, l'anglais appliqué ainsi que les sciences appliquées. Ce sont des domaines importants où l'accent devra être mis sur le perfectionnement professionnel et sur les mécanismes de soutien au nouveau curriculum. Tel que mentionné, les conseils scolaires devront consacrer au moins l'une de leurs six journées pédagogiques à l'éducation de l'enfance en difficulté. La formation des équipes est encouragée, le cas échéant, par exemple sur les thèmes de l'éducation de l'enfance en difficulté et de la réussite des élèves. Nous réduirons le nombre de colloques destinés aux Leaders de la réussite des élèves à deux par année. La formation en leadership dans des domaines clés (par exemple en éducation de l'enfance en difficulté et l'utilisation efficace des données), harmonisée au Cadre de leadership, revêt également une grande importance. Nous garderons le rythme et l'enthousiasme voulus pour renforcer les capacités au sein des conseils scolaires et des écoles afin de faire profiter le plus d'élèves possible aux programmes novateurs et de qualité disponibles au secondaire, qui contribuent au succès des élèves. Afin d'appuyer la mise en œuvre de la majeure haute spécialisation, le Ministère continuera de tenir au moins un colloque provincial par année et pourrait ajouter des forums régionaux en complément au colloque, tout en utilisant la technologie des communautés électroniques pour appuyer le développement de communautés d'apprentissage professionnelle en lignes.. Des détails à ce sujet sont fournis à l'Annexe C.

Notre façon de travailler ensemble

Nous continuerons de consentir les efforts voulus à la coordination de nos activités au sein du Ministère et avec d'autres ministères. Plusieurs liens peuvent être faits entre nos programmes (de la maternelle à la 6^e année, de la 7^e à la 12^e année, etc.), et nous travaillons tous avec le même objectif en tête, soit prodiguer la meilleure éducation qui soit à nos élèves. Je suis impatient de collaborer de nouveau avec mes collègues, dont Dominic Giroux, sous-ministre adjoint à la Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation, et Ann Perron, directrice générale intérimaire du Secrétariat de la littératie et de la numératie.

Notre division poursuit son travail avec Barry Pervin, sous-ministre adjoint de la Division de l'enseignement et du développement du leadership, dans le domaine du perfectionnement professionnel des enseignants et du développement du leadership, ainsi que du renforcement des

capacités de gestion de l'information. Nous travaillons également avec Nancy Naylor, sous-ministre adjointe de la Division des opérations et des finances, à l'amélioration du soutien à l'harmonisation de notre financement et de nos programmes, y compris la planification des investissements.

Nous oeuvrons conjointement avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à la majeure haute spécialisation, la double reconnaissance des crédits (à laquelle il a apporté un appui financier) et l'éducation des adultes, à laquelle contribue également le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration en tant que principal partenaire.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse en ce qui a trait à des questions liées à l'éducation de l'enfance en difficulté, y compris les modèles de prestation de services participative aux élèves atteints de troubles du spectre autistique. Nous sommes enthousiasmés de collaborer avec d'autres ministères et avec le docteur Charles Pascal, conseiller spécial, qui donnera des conseils au gouvernement sur la façon d'implanter l'apprentissage à plein temps pour les enfants de 4 et 5 ans.

Conclusion

Atteindre chaque élève en améliorant son rendement et en réduisant les écarts de rendement constitue toujours un défi de taille, mais qui en vaut la peine. Votre leadership revêt une importance cruciale dans le soutien à une éducation efficace, la création d'une culture positive qui appuie l'apprentissage de tous nos élèves et la capacité de cerner, d'échanger et d'encourager des pratiques efficaces. Je vous remercie pour votre leadership constant dans tous ces domaines et pour votre rôle de champions dans notre système public d'éducation.



George Zegarac

cc Équipe de la Direction générale
Directeurs de l'EDU
Gestionnaires régionaux